



Mes chers concitoyens,

M. Le Président de la République a annoncé le 13 avril dernier la levée progressive du confinement à partir du lundi 11 mai dans le respect strict des gestes barrières et de distanciation sociale.

Je tenais par cette lettre d'information à vous apporter des précisions sur les actions mises en œuvre :

**MASQUES DE PROTECTION** : le Conseil Départemental a commandé 1 million de masques en tissu réutilisables afin d'équiper chaque Girondin et chaque Girondine. Cette commande n'a pas encore été livrée.

Dès que les masques seront arrivés à Salaunes, une distribution sera organisée par la municipalité à la salle polyvalente la Garenne. Toutes les modalités seront précisées à chaque foyer salaunais par distribution de flyer dans les boîtes à lettres, par le site Internet [www.mairie-salaunes.fr](http://www.mairie-salaunes.fr) et par l'application mobile Illiwap. L'utilisation du masque ne doit pas nous faire oublier les gestes barrières :



**RENTREE SCOLAIRE** : les enfants de grande section de maternelle, de classe préparatoire et de cours moyen de 2<sup>ème</sup> année seront accueillis à l'école à partir du mardi 12 mai selon les modalités sanitaires mises en place par la mairie en accord avec le protocole sanitaire d'accueil du Ministère de l'Éducation Nationale et l'Académie.

Le service de restauration scolaire restera fermé jusqu'aux vacances. Les conditions d'accueil des enfants en périscolaire et Accueil de Loisirs sans hébergements seront communiquées directement par la SPL Enfance et Jeunesse en charge de ce service.

**SERVICES PUBLICS** : le secrétariat de la mairie et l'agence postale ouvriront au public à partir du lundi 18 mai de 9h00 à 12h00 du lundi au vendredi. La permanence urbanisme continuera à être assurée le mercredi matin. Le respect strict des gestes barrières et de distanciation sociale devront être respectés : du gel hydroalcoolique sera mis à disposition, le port du masque est fortement recommandé, seules deux personnes pourront être présentes à l'accueil en respectant un mètre de distance entre elles, une désinfection aura lieu entre chaque passage, il est demandé à chaque usager d'utiliser son propre stylo.

**SACS DE RECYCLAGE JAUNES** : une distribution aura lieu samedi 9 mai de 9h00 à 12h00 à la mairie.

Je sais compter sur vous pour la réussite de ce déconfinement. Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire,

Jean-Marie Castagneau